



ASSEMBLEE GENERALE 12 OCTOBRE 2016 - 20 h30

Actuellement la chorale comprend **55** membres pouvant voter.

Présents : 44 Représentés (pouvoirs) : 7 Absents : 4

Soit : **51** membres présents ou représentés.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut avoir lieu.

Claudine Marchand, présidente, ouvre l'assemblée.

Rapport moral de la présidente Claudine Marchand

Claudine Marchand remercie particulièrement ceux qui ont permis que l'accueil de « Lydian Choir » se passe bien, Cécile Cart et Rolande Drulang en particulier ; tous ceux qui travaillent tout au long de l'année notamment Marie - Pierre Bouchex qui tient très bien le site de la chorale (1300 visites mensuelles !) et qui s'occupe des programmes des concerts.

Rapport moral accepté à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport d'activités de la secrétaire Jacqueline Lacorre

Cf document joint à la convocation

La secrétaire évoque une année particulièrement chargée.

Rapport d'activités accepté à l'unanimité des présents et représentés.

Bilan financier du trésorier Guy Desgranges

Cf document joint à la convocation

Guy Desgranges passe en revue le détail des colonnes dépenses et répond aux questions posées. Pour l'instant il n'a pas encore fait le dossier de subvention car il pense que d'autres associations en auraient plus besoin que nous mais cela a entraîné des critiques : ce n'est pas parce que nous n'en demandons pas que ces associations en question les auront ! L'an passé nous avons reçu 500€.

Bilan financier accepté à l'unanimité des présents et représentés.

Budget prévisionnel présenté par le trésorier Guy Desgranges

Cf document joint à la convocation

Ce dossier est incomplet car il ne tient pas compte des projets de la chorale avec l'orchestre du conservatoire d'Annecy. Les musiciens seront rétribués. Nous n'en connaissons pas le montant exact (environ 2000€ à 2500€). Notre chef de chœur va se renseigner.

Il y aura 3 allers et retours à Annecy. On envisage de les faire en bus. Cela aura un coût même s'il est prévu qu'il y ait une participation financière des choristes.

Nous aurons aussi sans doute des recettes puisque les entrées seront fixées à 12€.

Pour la subvention de la mairie, on pourrait faire un budget prévisionnel concernant le concert à Annecy. On pourrait demander 1000€ et la chorale compléterait avec ses fonds et la participation des choristes aux frais de transport.

Il n'y aura pas d'augmentation des cotisations qui restent fixées à 40€ par personne.

Le budget prévisionnel n'étant pas complet, on ne peut pas voter pour son adoption. Ce budget prévisionnel sera refait en fonction du coût des projets à venir.

Chantal Maillot prend la parole et dit qu'avoir un grand projet comme celui d'Annecy est porteur. A Noël et en juin on chantera tout seuls mais c'est bien aussi de chanter avec d'autres.

L'association « Accueil Jules Ferry » (qui s'occupe des sans logis) lui a demandé si on pouvait donner un concert caritatif à leur profit. Le CA à la demande de certains choristes avait décidé de ne pas rajouter de concert supplémentaire cette année car l'année 2015 - 2016 avait été trop chargée. Les points de vue divergent sur cette question. Certains ne souhaiteraient faire que 2 concerts par an afin de ne pas être débordé et d'assurer la qualité de nos prestations et d'autres jugent cela totalement insuffisant.

Quelqu'un propose de donner la recette du concert de Noël à cette association. La question sera débattue en CA.

Guy Desgranges prend la parole pour dire qu'il trouve que la chorale partage de plus en plus de moments musicaux avec l'EMD ce qui l'emmène vers un autre fonctionnement, un autre répertoire et un autre rythme de travail. Il estime que cela peut être un choix mais pour cela il faudrait que la majorité des choristes le souhaite.

ELECTIONS DU CA

4 membres sont sortants.

Notre présidente Claudine Marchand n'est plus rééligible ayant terminé son mandat.

1 membre sortant ne se représente pas : Odette Lizet.

2 membres sortants sont rééligibles : Guy Desgranges et Yannic Quere.

Il y a donc 4 membres à élire et seulement 3 candidats se présentent.

- Guy Desgranges
- Yannic Quere
- Anne Tivillier

Malheureusement aucune autre personne ne se présente ce qui est regrettable pour la vie de l'association.

Les 3 personnes qui se présentent sont donc élues. **Le nouveau CA se réunira le vendredi 14 octobre à 20h à l'école de musique (Jules Ferry)**

Questions diverses

1) Le bruit pendant les répétitions

Cette question revient chaque année. Le bruit gêne beaucoup notre chef de chœur, la plupart des choristes et retarde l'apprentissage des chants. Ce serait important que chacun en prenne conscience et fasse un effort.

2) Place du piano

Le piano est du côté des sopranes donc pas au centre. Il y a une raison à cela : la place de la prise de courant ! On pourrait y remédier avec une rallonge électrique.

3) Certains choristes souhaiteraient travailler plus vite l'apprentissage des nuances avant que les mauvaises habitudes ne soient prises.

4) Archivage des CD de travail et des liens envoyés.

Pour l'instant ils ne sont pas répertoriés mais ils ont été conservés.

Bernard - Philippe Gilles se propose de commencer par mettre les chants de Noël sur l'ordinateur.

Chantal va nous envoyer la liste des chants de Noël qu'on va chanter.

5) Recrutement

Yannic demande si sur le site il est toujours noté qu'on ne recrute personne alors qu'on a besoin de voix d'hommes.

Jean Cramet pense qu'on devrait faire un compte - rendu de l'AG et indiquer qu'on cherche à recruter des hommes et l'envoyer au Dauphiné libéré avec une photo. C'est ce qui va être fait. Chantal précise qu'on a assez de voix féminines et qu'il faut équilibrer le chœur.

6) Annick Grivet propose qu'au dernier CA soient évoquées de façon précise les manifestations à venir et leur financement.

7) Remerciements et remise de cadeaux de la part des choristes à Claudine, notre présidente qui quitte ses fonctions après 3 années de vice - présidente et 3 années de présidente.

Levée de séance : 22h30

